



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 24.02.2023

Publications supplémentaires: KABVD 24.02.2023

Date de fin de visibilité prévue: 24.02.2028

Numéro de publication: KK03-0000040165

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Suspension de la procédure de faillite BATIBETON SARL

Débiteurs:

BATIBETON SARL
CHE-454.856.352
Rue de la Gare 2
1373 Chavornay

Date de l'ouverture de la faillite : 01.11.2022

Date de suspension: 10.02.2023

Montant de l'avance de frais: CHF 8'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin dudélai: 06.03.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Remarques:

But :

La société a pour but, dans le strict respect des règles en matière d'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, toute activité dans le domaine de la

construction et du génie civil, en particulier l'étude, la planification, la commercialisation, la réalisation et la promotions de tous travaux, y compris en qualité d'entreprise générale ou en entreprise totale; la représentation et le commerce de tous biens et produits ainsi que l'acquisition, la vente et l'exploitation de licences et brevets ayant trait, notamment, au domaine de la construction, du bâtiment et du génie civil; la réalisation de toutes opérations immobilières, notamment l'étude, la planification, la réalisation et la promotion de tout projet immobilier, ainsi que l'achat et la vente de tous immeubles et sociétés immobilières (pour but complet cf. statuts).